

Mouvement 2025 dans la catégorie A - [Instruction AMC A+ et A/2024/11/900](#)

Calendrier

MOUVEMENT GÉNÉRAL ET APPELS A CANDIDATURES POUR LES POSTES AU CHOIX	DATES
Ouverture de la campagne de mutations 2024. Les demandes de mutations, de premières affectations et de candidatures pour les postes au choix peuvent être formulées dans l'application MOUV'RH, y compris : - les demandes à titre prévisionnel, - les demandes des inspecteurs stagiaires de la promotion 2023-2024 (tous les appels à candidatures) , - les demandes des agents admissibles à l'examen professionnel de B en A, - les demandes des agents proposés classés pour la liste d'aptitude de B en A.	6 janvier 2025
Date limite de dépôt des demandes de mutations et des candidatures pour : - les inspecteurs titulaires, - les agents admissibles à l'EP de B en A, - les agents admis pour la LA de B en A - les inspecteurs stagiaires de la promotion 2024/2025 pour tous les appels à candidatures.	22 janvier 2025
Date limite de dépôt des demandes dans le cadre des réorganisations. Pour les IFIP dont l'emploi est supprimé ou transféré par une décision prise, après avis d'un CSA dont la date de réunion n'est pas compatible avec la transmission des demandes aux directions aux dates prévues ci-dessus.	14 février 2025
Date limite de dépôt des demandes de mutations au titre d'une priorité nouvelle. Ces demandes doivent être transmises au fil de l'eau dès la fin de la campagne de mutation (22 janvier 2025). Elles seront examinées dans les conditions décrites dans la présente instruction.	2 avril 2025
Les demandes tardives, rectificatives ou d'annulation doivent être transmises à la direction générale, même si elles sont déposées au-delà du 22 janvier 2025. Elles seront examinées dans les conditions décrites dans la présente instruction.	2 avril 2025